

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

81072

Objet

DENOMINATION DE VOIES

DATE DE CONVOCATION

18 MAI 1981

DATE D'AFFICHAGE

18 MAI 1981

Nombre de conseillers en exercice	27
Nombre de présents	22
Nombre de votants	25
Unanimité	

Extrait du Registre des Délibérations ACTURE
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE ROYAN

24. JUIN 1981

ROCHEFORT-MER (Chte-Mme)

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT UN
le LUNDI VINGT CINQ MAI à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M Pierre LIS, MAIRE

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHÉ, MM. BOUTET, LACHAUD,
BOUCHET, DUFOUR, BUJARD, COLLE, POUMAILLOUX, TETARD, MONTRON,
NAULIN, MAURELLET, BOISARD, PAPEAU, BOULAN, BROTREAU, BERLAND,
DUFEIL, PELLETIER, TAP.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. CABAL par M. LIS
Mme TACQUET par M. BUJARD
M. GUICHAOUA par M. PAPEAU

Absents : MM. POUGET - VIAUD -

M on sieur MONTRON a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

1°/ la Commission Urbanisme et Construction, Equipement et
Environnement, Travaux, réunie le 6 Mai 1981, a proposé de remplacer
l'appellation "chemin" conservée jusqu'à présent pour certaines voies
de la Ville, par une appellation "Rue" ou "Allée" mieux appropriée.

Onze chemins sont concernés.

2°/ Afin de satisfaire les demandes présentées par les
habitants des lotissements LIOT et DESTRUDEL, il importe de dénommer
deux nouvelles voies :

Lotissement LIOT donnant route de Maisonfort.... Rue de Faupigné
Lotissement DESTRUDEL, donnant chemin de la Lasse. Allée des
frênes.

3°/ La commission Culturelle, réunie le 5 Novembre 1980, a
transmis avec avis favorable une demande présentée par l'Amicale
des Officiers de Royan, proposant la dénomination "Av. du 4ème Zouave"
pour une portion de la RN.150 à l'entrée de la Ville, afin de
perpétuer dans la population royannaise, le souvenir de ce régiment
qui en progressant par cette pénétrante a participé à la libération
de ROYAN, le 14 Avril 1945.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. le Rapporteur,

Vu les propositions de la Commission "Urbanisme et Construction
Equipement et Environnement, Travaux", en date du 6 Mai 1981,

DECIDE :

- d'attribuer l'appellation rue ou allée aux chemins énumérés
ci-après :

Chemin des Brandes.....Rue des Brandes
Chemin des Epérais..... Rue des Epérais
Chemin de la Garenne..... Rue des Robiniers (il existe une
rue de la Garenne)
Chemin de Gâte-Bourse..... Rue de Gâte Bourse
Chemin de l'Homme Blanc..... Allée de l'Homme Blanc
Chemin de la Lasse..... Allée de la Lasse
Chemin du Marais de Pontailac Allée du Marais de Pontailac
Chemin de la Métairie..... Rue de la Métairie
Chemin du Phare de St-Pierre.. Rue du Phare de St-Pierre
Chemin de Ration..... Rue de Ration
Chemin des Rullas..... Rue des Rullas

- d'attribuer aux voies des lotissements LIOT et DESTRUEL les noms
ci-après :

Lotissement LIOT.....Rue de Faupigné
Lotissement DESTRUEL..... Allée des Frênes

- d'attribuer à la portion de la RN.150 comprise entre le carrefour
de la rue Branly et la limite de la Commune, près de l'Aérodrome,
la dénomination : avenue du 4ème Zouave (unité martyre).

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents.



SOUS-PRÉFECTURE DE ROCHEFORT
ARRIVÉE LE

24. JUIN 1981

Délibération Exécutoire
Art. L.121 31 du C. des C. n. g.